

100 POUR UN TOIT

Pays de Saint-Brieuc

Les infos de l'Asso

100POUR1TOIT.ST-B@LAPOSTE.NET



INFOLETTRE SPÉCIALE TÉMOIGNAGE

CHERS DONATEURS,

Voici un numéro exceptionnel de notre infolettre.

Le témoignage, plein de sincérité, d'une personne totalement représentative de pourquoi nous nous battons, grâce à votre aide financière.

Cette jeune femme, arrivée sans papiers, est désormais intégrée dans la société française. Elle a quitté 100 pour un toit. On l'a aidée, elle s'est sortie de toutes les difficultés rencontrées au cours de sa jeune vie, sur les routes de l'exil. Elle travaille, dans un de ces métiers dits "en tension". Elle est autonome, elle a un titre de séjour.

Nous sommes tous heureux de son parcours. Mais il y a des dizaines de familles qui nous arrivent et qui sont dans le besoin, toutes aussi dignes d'aide. Merci de votre soutien, si précieux. Merci de faire connaître autour de vous notre action collective. Si vous êtes imposable, votre don est déductible à hauteur de 66 %.



VOICI LE TÉMOIGNAGE D'ORTANCE:

“Je suis arrivée en France, le 7 janvier 2014. J'étais mineure, j'avais 17 ans. Je venais du Congo-Kinshasa. C'était difficile de vivre là-bas. Ma mère ne pouvait pas me payer l'école. Elle se débrouillait, elle avait un petit endroit où on fait à manger. Ce n'était pas un restaurant, mais quelque chose de beaucoup plus petit. Au pays, j'avais envie de faire des études : je voulais être avocate ou journaliste. Mais j'ai dû arrêter l'école pour aider ma mère. J'ai cru qu'en France tout serait facile. Mais en fait, non. Au début, le conseil départemental m'a mise dans un hôtel. Ça a duré moins d'un an. A ma majorité, ils m'ont mise à la porte. J'ai été aidée par Annick, de la LDH et par Alain (qui était bénévole auprès de mineurs isolés). C'était trop tard pour m'inscrire au lycée hôtelier de Saint-Quay. Au lieu de rester un an sans rien faire, j'ai préféré entrer au lycée professionnel Jean Moulin, en pressing. Ça m'a permis d'avoir un titre de séjour étudiant, en novembre 2015. J'ai fini mon année au lycée. Mais j'étais beaucoup plus attirée par la restauration. C'est Alain qui m'a conseillé d'essayer l'apprentissage, et ça a marché. J'ai travaillé dans plusieurs restaurants. En 2018, j'étais enceinte de six mois, mon autorisation temporaire de séjour en tant qu'étudiante était terminée depuis

deux mois, et j'ai reçu une OQTF (obligation de quitter le territoire français) parce que je n'avais pas de contrat de travail. Grâce à une avocate conseillée par l'ASTI, on a vu qu'il fallait attendre trois mois après la naissance de ma fille pour l'OQTF. Elle m'a aidé à faire une nouvelle demande de titre de séjour, avec une promesse d'embauche du même patron qui m'avait déjà fait travailler. Et puis ça n'a plus marché avec le père de ma fille, il m'a mise à la porte avec la petite. J'étais désespérée : où aller, avec une enfant? Le conseil départemental m'a hébergée un an, et puis ils m'ont dit « on ne peut plus continuer avec toi ».

En juin 2021, par Alain, je suis arrivée à 100 pour un toit, et j'ai pu avoir un appartement. Laurence a fait les papiers pour la location. J'ai continué à travailler au noir. On a refait une nouvelle demande de séjour, avec promesse d'embauche. Et en septembre 2022, j'ai eu un récépissé, au début à renouveler tous les trois mois, et ensuite tous les six mois. Je suis revenue au restaurant, en CDI. J'espère avoir bientôt une vraie carte de séjour ! Le 15 mai, j'ai quitté l'appartement de 100 pour un toit, et j'ai déménagé dans un logement que je loue, grâce à mon salaire. Je suis indépendante maintenant, et je vis avec ma fille, qui va à l'école”

**Pour contacter l'association et obtenir un RIB:
100pour1toit.st-b@laposte.net**

